

Au Fil de l'Oule

L' édito

La communauté de communes de la Vallée de l'Oule vient d'obtenir une subvention de 15 000 € auprès du Conseil Général. Cette somme est destinée à la réouverture de la bibliothèque intercommunale (qui est restée fermée plusieurs mois pour cause de travaux) ainsi qu'au financement du poste de la bibliothécaire.

Des rayonnages en bois sur mesure ont été commandés à un artisan menuisier. Comme vous, je souhaite vivement que les délais soient respectés pour une inauguration au début de l'automne.

Par la suite, nous invitons chaque lecteur à s'impliquer activement dans le fonctionnement de cette bibliothèque, notamment et par exemple, en venant nombreux sélectionner les livres lors du passage du bibliobus, lequel sera systématiquement annoncé par voix d'affichage.

Mon souhait est que la bibliothèque intercommunale soit un lieu de lecture mais aussi un lieu de rencontre et remplisse un rôle tant social que culturel au sein des trois villages de Bruis, Montmorin et Sainte-Marie.

La grande salle polyvalente rénovée et mise à disposition par la municipalité de Bruis devrait permettre d'envisager de belles animations dans le cadre du renouveau de la bibliothèque. Dans cette optique nous sommes à l'écoute de vos éventuelles idées et propositions.

À ce sujet, et dans le but de valoriser le patrimoine culturel de la Haute Vallée de l'Oule, la Communauté de Communes a également commandé deux vitrines pour documents. Nous pourrons ainsi réaliser des expositions ponctuelles de photos anciennes, documents d'archive, y compris de tous documents privés que vous accepterez de nous confier dans ce but et dans le cadre de conventionnements entre les propriétaires de ces pièces et la collectivité. Tous les thèmes ayant marqué l'histoire de la vallée pourront ainsi être abordés successivement et mis à la portée du public. Nous vous remercions par avance pour cette future collaboration.

Gérard Jenoux

Sommaire :

P. 1 : l'éditorial

P. 2 à 3 : les orientations de la CCVO

P. 4 : école

P. 5 : CACT

P. 6 à 8 : quand la Haute Vallée de l'Oule fait la fête

P. 9 : à Montmorin, on se souvient des compagnons de la chanson

P. 10 : opération sauvetage pour le cheval blanc de Bruis

P. 11 : le carnet de l' Oule

P. 12 : mots croisés

Les orientations de la CCVO

Conseil communautaire du 17 juillet 2007

Service Public d' Assainissement Non Collectif

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2224-1 et suivants,

Vu l'arrêté interministériel du 6 mai 1996 modifié, fixant les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectifs,

Vu l'arrêté interministériel du 6 mai 1996 fixant les modalités du contrôle technique exercé par les communes sur les systèmes d'assainissement non collectifs,

Vu la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006, et notamment ses articles 46, 47, 54, 57, 58, et 102,

Considérant l'obligation faite aux communes par l'article L. 2224-8 du code général des collectivités territoriales d'assurer le contrôle des installations d'assainissement non collectif, Monsieur le Président expose au conseil :

les raisons justifiant la mise en place d'un service d'assainissement non collectif autonome, la limitation de ses compétences au seul contrôle des installations et à la vérification de leur entretien périodique,

Il ajoute que le cadre juridique dans lequel sera géré ce service (régie ou DSP) sera déterminé ultérieurement.

Les conseillers délibèrent et décident :

de créer un service d'assainissement non collectif
de limiter la compétence du service aux opérations de contrôle des installations nouvelles et existantes et à la vérification de leur entretien périodique.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Le Président expose :

Dans le cadre du projet d'OPAH sur le territoire de la Communauté de Communes du Serrois et la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule, il y a lieu de demander des subventions aux différents financeurs que sont : l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, la Région PACA et le Conseil Général 05 afin de financer les travaux prévus dans la convention d'OPAH sur une durée de trois ans.

Cette convention, établie entre les partenaires suivants :

CCVO, CCS, l'Etat, l'ANAH, le Conseil Général et la Région PACA prévoit des travaux de réhabilitation concernant un total de 61 logements privés.

Plan de financement :

Coût total de l'opération : 512 690. 00 €

ANAH : 345 000. 00 €, soit 115 000. 00 € par an

Conseil Général : 62 000. 00 €, soit 20 667. 00 € par an

Région : 34 500. 00 €, soit 11 500. 00 € par an

CCS : 62 010. 00 €, soit 20 670. 00 €

CCVO : 9 180. 00 €, soit 3 060. 00 € par an

Financements européens

Le Président explique que le Pays Sisteronais souhaite déposer sa candidature pour la création d'un Groupe d'Action Local (à l'échelle du pays) qui se substituerait au Syndicat d'Aménagement des Baronnies pour la gestion des financements européens Leader.

Dans cette optique, il a été décidé par les élus du Pays de mettre en place un comité de pilotage Leader.

Pour ce faire il est demandé à chaque collectivité incluse dans le périmètre du Pays Sisteronais Buëch de désigner un élu titulaire et un élu suppléant pour siéger au sein dudit comité.

Les élus délibèrent et désignent Monsieur Gérard Tenoux comme élu titulaire et Monsieur Aubépart André comme élu suppléant.

Les conseillers délibèrent, autorisent le président à signer la dite convention et à faire procéder aux demandes de subvention ci-dessus énoncées.

Les orientations de la CCVO

Cotisation

au Pays Sisteronais

Le Président fait part à son conseil de l'appel à cotisation envoyé par le pays sisteronais à la CCVO.

Pour l'année 2007, cette cotisation s'élève à 1 € par habitant, soit pour la CCVO : $200 \times 1 = 200$ €.
Les conseillers délibèrent et autorisent le Président à faire procéder au paiement de ladite somme.

Travaux sur la commune de Bruis



Fauchage des chemins vicinaux

A la demande de la municipalité de Bruis, l'entreprise Pascal de Rosans a effectué des travaux de fauchage sur les bordures des chemins vicinaux. Cela représente environ deux journées de travail que se sont partagées Serges Pascal et Paul Collomb.



Aménagement du village

La municipalité a également fait réaliser des murs en pierres apparentes autour de la place du 19 mars ainsi qu'au bord de la D 26 par l'entreprise Chagnard d'Aspremont.

Des tests sur des voitures de sport dans le col des Tourettes

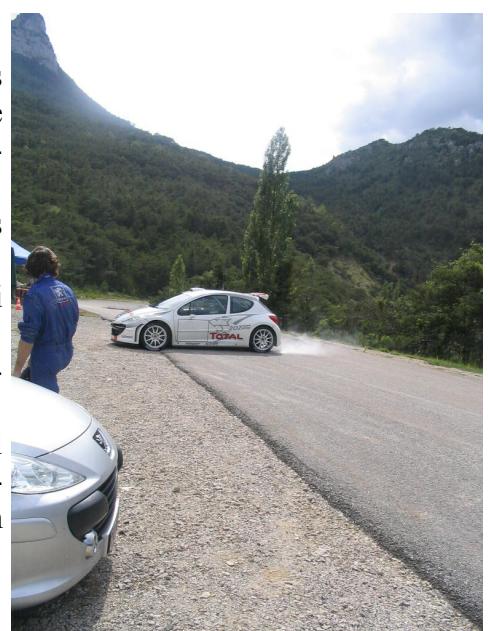
Au début du mois de juillet, des tests ont été effectués dans le col des Tourettes sur des voitures de sport d'une marque très connue en vue du prochain Rallye de Madère au Portugal dans le cadre des championnats Intercontinental Rallye Challenge.

La circulation a été coupée par intermittence (en principe jamais plus de 10 mn à la fois) entre 8 h et 18 h.

Les voitures étaient testées par les pilotes automobiles Gilles Panizzi et Nicolas Vouilloz.

Le col des Tourettes a été choisi pour ces tests en raison de la régularité de son revêtement.

Au total : ingénieurs, pilotes, copilotes, médecins plus le personnel fermant les routes aux intersections, c'est une petite trentaine de personnes qui a occupé le campement installé pour l'occasion un peu en amont de la retenue d'eau, cela pendant cinq jours consécutifs.



Regroupement pédagogique : vacances...

Le lundi 2 juillet à l'école de l'Epine, tous les élèves du regroupement pédagogique (communes de Montmorin, L'Epine et Ribeyret) étaient rassemblés pour le spectacle de fin d'année dont les répétitions avaient commencé depuis plus d'un mois dans chaque classe.

Plusieurs chansons du monde (africaine, russe, provençale, ...) ont été interprétées par un panel d'élèves de tous âges, de la maternelle au CM2. Un petit concert qui s'est terminé en beauté par une interprétation très réussie de la fameuse chanson : le petit âne gris d'Hugues Auffrey accompagnée par 4 joueurs de guitare. A suivi un enchaînement spectaculaire et

original d'acrobates et autres pyramides auxquelles les élèves se sont prêtés avec un réel enthousiasme, en particulier les plus petits qui ont été très ap-



plaudis.

La pièce de théâtre, intitulée « le petit violon » était jouée par les élèves du cycle 3 dont certains se sont découverts à

cette occasion de vrais talents de comédien et une mémoire qui n'a jamais flanché, ou presque

A la clôture du spectacle, des membres du personnel encadrant (dont Christian Clary pour Ribeyret, Pauline Roth pour Montmorin et Aline Boizet pour l'Epine ainsi que les deux aides maternelle : Jacqueline Eydoux et Genevieve Dutreux) se sont vus offrir des fleurs et des agendas par l'association de parents d'élèves « Les trois petites écoles ». Partie en retraite récemment après plusieurs années passées à pouponner les petits de l'école maternelle, Jacqueline Eydoux de Ribeyret était visiblement très émue d'embrasser encore une fois ses chers petits.

...et rentrée

Dans le cadre de la semaine de 4 jours, toujours préférée par les parents, l'école de Montmorin rouvrait ses portes dès vendredi dernier. Pour ne pas déroger à une tradition qui remonte à plusieurs générations, la photo de rentrée a été prise sur les marches de la porte, côté rue.

Ce sont donc 8 élèves qui étaient regroupés autour de Marie-Claire Balaizeau pour le fameux cliché : 8 élèves relevant du cycle 3 dont 1 CM2, 3 CM1 et 4 CM2. Parmi eux, 4 viennent de l'Epine, 1 de Ribeyret, 2 de Montmorin et 1 de Bruis.

Madame Balaizeau habite Ribeyret et espérait depuis longtemps être nommée sur ce poste. C'est désormais chose faite et ceci à titre définitif.

Dans la classe, l'ambiance était tout à la fois secrète et agréable : Les élèves semblaient à la fois ravis de fréquenter cette école et sécurisés par une enseignante expérimentée qui n'en est pas à sa première rentrée. Côté transport, le car de ramassage a donc recommencé à naviguer entre les trois écoles du regroupement pédagogique qui comprend les communes de Montmorin, l'Epine et Ribeyret. Le chauffeur cette année sera Michel Garnier de Bruis, secondé à l'intérieur du car par l'accompagnatrice Sandra Dhollande de Ribeyret. Christine Emptoz quant à elle assure toujours l'entretien des locaux et la surveillance de la cantine, un travail qu'elle prend très à cœur, ceci pour le bien être de chaque élève de cette école.



Comité d'Animation Culturel et Touristique

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du CACT s'est tenue le vendredi 6 juillet à Bruis dans la salle polyvalente, au siège de l'association.

Le rapport moral a été présenté par le Président, André Broise.

Pour sa septième année d'existence, le CACT enregistre un total de 56 adhérents, soit 7 de plus qu'en 2006. Deux membres démissionnaires du Conseil d'Administration (Chantal Para et Michelle Aubépart) ont été remplacés par Madeleine Razaud et Jeannine Bittante.

Outre les animations habituelles qui ont été reconduites avec succès (mise en valeur des villages, cadeaux de Noël aux aînés, loto, repas, soirées belote, fête intercommunale, voyage,...), le CACT a cette année innové dans deux domaines avec une soirée cinéma gratuite pour tout le monde et le soutien à deux auteurs qui ont publié leurs écrits dans le cadre des fouilles du col des Tourettes : « le berger des Tourettes » de Michel Maximin et « le gisement archéologique du col des Tourettes à Montmorin » d'Alain Muret.

La trésorière, Liliane Combe a présenté le rapport financier : malgré un déficit de fonctionnement de 612, 43 € sur l'année écoulée, principalement dû à une baisse de fréquentation lors de la dernière fête intercommunale, les comptes de l'association restent largement excédentaires.

Les jardins de l'Oule COMBE Jean-Louis vous propose : Une vente de fleurs de Toussaint : Chrysanthèmes, bruyères et cyclamens dans les cimetières de la liste suivante :

Veuillez commander par téléphone au 04 92 66 08 57, avant le 10 octobre 2007.

En cas d'absence à ce numéro, laisser vos coordonnées sur le répondeur et Monsieur Combe vous appellera.

Samedi 27 octobre 2007 :

Cimetière de l'Epine : de 8 h 30 à 9 h 15

Cimetière de Montclus : de 9 h 30 à 10 h

Cimetière de Ribeyret : de 10 h 30 à 11 h

Cimetière de Moydans : de 11 h 15 à 11 h 45

Cimetière de Rosans : de 13 h à 13 h 45

Cimetière de la Charce : de 14 h 30 à 15 h

Cimetière de Sainte-Marie : de 15 h 30 à 15 h 45

Cimetière de Bruis : de 16 h à 16 h 30

Dimanche 28 octobre 2007

Cimetière de Montmorin : de 9 h à 9 h 30

Cimetière de Rottier : de 10 h à 10 h 30

Cimetière de la Motte : de 10 h 45 à 11 h 15

Cimetière de Cornillon : de 11 h 30 à 12 h

Fête votive de Sainte-Marie renouveau et réussite sur tous les plans

Après dix ans d'interruption, la fête votive de Sainte-Marie a refait son apparition dans la Haute Vallée de l'Oule, le samedi 21 juillet grâce à un comité des fêtes très énergique présidé par Hélène Richy. Avec sa spontanéité et sa joie de vivre, elle semble avoir été envoyée par la providence pour faire revivre ce village qu'elle aime et qu'elle a fait sien depuis qu'elle y a acheté une maison en 2005. Très expérimentée dans le domaine associatif, Hélène donne de son temps sans compter. Elle a su rassembler autour d'elle un nombre suffisant de bénévoles dont certains sont du plus pur



cru, d'autres installés au village depuis peu ou venant seulement en vacances et tout ce petit monde travaille à ses côtés dans un esprit ouvert et constructif.

Les résultats sont là : le petit plus de la fête de Sainte-Marie fut sans aucun doute la place consacrée aux enfants avec des animations originales et de qualité. Le concours d'épouvantail a particulièrement eu du succès et a été remporté par Sabrina Ansaldi et Nina Fontaine en vacances à Sainte-Marie.

Du côté des adultes, le filet gar-

ni a été remporté par Odette Fortuny, qui est la belle-mère de l'écrivain Philippe Dorin. Quant au concours de pétanque, 59 doulettes se sont affrontées sous le porche moyenâgeux et dans les petites rues du village. Un village métamorphosé par l'affluence, les bannières colorées, la musique... Illir de Ribeyret et Cano de Serres en sont sortis vainqueurs.

Installé autour de la fontaine, au beau milieu de la place du village, la buvette était aussi un lieu de rassemblement idéal, non loin du disco mobil qui a attiré de nombreux danseurs pendant une bonne partie de la nuit.

Également organisé par le comité des fêtes de Ste-Marie : un vide grenier

Le dimanche 26 août, venus de Montmorin, Aspremont, de La Faurie, de Rosans, de Mison village, de la Drôme et d'Avignon, les exposants au nombre de 15 environ se sont approprié la place du village en garnissant leurs étals au pied de la tour ronde ou sous le porche dès le lever du jour. En l'espace de quelques minutes la place prenait un nouveau visage et s'éveillait dans une rumeur joyeuse de bruits de vaisselle ou de conversations auxquelles se mêlaient des arômes de café/croissants quasiment irrésistibles du côté de la buvette. Quelques clients potentiels flânaient déjà très tôt au milieu de ces objets épars, flairant la bonne affaire à ne pas manquer, chaque pièce ayant ce jour-là la valeur qu'on veut bien lui accorder.

Quelques habitants de Sainte-Marie avaient tout simplement installé leur stand sur le pas de leur porte donnant ainsi au visiteur l'occasion de découvrir les rues de ce joli petit village situé à l'écart de la route.

En fin de matinée nous avons eu l'agréable surprise de recevoir la visite de Michel Mouttet et ses amis de Serres venus exhiber sous les applaudissements du public leur motos et side cars d'époque en signe de soutien à la manifestation.

Exposants et badauds ont pu se restaurer et se rafraîchir sur place avant de se

réfugier à l'ombre des maisons ou des parasols au cours de l'après-midi de cette journée qui fut peut-être la plus chaude de tout l'été.

Madame Richy, la Présidente du comité s'est déclarée satisfaite de ce premier vide grenier « test » et projette d'en organiser un autre l'année prochain. Celui-ci aurait lieu au mois de juillet en même temps qu'une bourse aux livres.



CACT : Grand soleil et convivialité sur la fête intercommunale

Après la fête de la musique et la fête votive, Sainte-Marie a connu le dernier week end de juillet sa troisième manifestation de l'été avec la fête intercommunale qui est organisée chaque année par le CACT dans l'un des trois villages de la Vallée de l'Oule : l'année dernière c'était à Bruis, l'année prochaine ce sera donc le tour de Montmorin.



Les festivités ont commencé par un petit vin de noix bien local pris autour de la fontaine sur la place du village.

Les fidèles du repas champêtre, qui ne le rateraient pour rien au monde étaient bien au rendez-vous : ils étaient cette année 152 convives à s'attabler sous le hangar prêté par Thierry Corréard pour goûter aux produits de notre terroir : le gigot d'agneau et sa rataouille parfaitement cuisinée ont été très appréciés ainsi que le fromage de chèvre, produit hautement emblématique de la non moins haute

Vallée de l'Oule.

Sur un petit air d'accordéon musette, on dansait déjà entre les tables à

porche du village était tenu par les bénévoles qui exposaient et vendaient les objets créés au cours des ateliers tous les mercredis après-midi dans la salle du réfectoire à Montmorin.



l'heure du repas avec le très sympathique musicien Jean-Pierre Jaussaud : des scènes familières et champêtres, qui ont peut-être rappelé aux plus anciens les rassemblements et les pas de danse emboîtés jadis au son de l'accordéon d'Ernest Mourre de Montmorin.

Plus coloré que jamais le stand du CACT sous le

Concours de boules : la relève est assurée :

Les jeunes ont bien participé cette année et se sont distingués par leur adresse puisque le concours, qui a rassemblé 22 doublettes a été remporté par Alexis Iucolino et Gildas Julien de Montmorin.

Gagnant de la tombola : Thierry Corréard de Sainte-Marie.

Gagnant du filet garni : Gaston Bouillet de Montmorin.

Le président de l'association, Monsieur Broise, remercie les bénévoles qui ont une fois de plus dépensé leur énergie sans compter pour que la fête intercommunale perdure, cela dans un but principal : celui d'entretenir l'amitié entre les trois villages de la Haute Vallée de l'Oule d'année en année.

Fête votive de Montmorin

La fête votive de Montmorin s'est déroulée sur les deux journées du 4 et 5 août mais dès le vendredi, les montmorinois étaient rassemblés sur la place du 19 mars pour partager l'apéritif offert par le sympathique comité des fêtes. Le ton était ainsi donné pour deux journées de bonne humeur, détente et convivialité. Il faut rappeler que la fête de Montmorin a tenu bon au cours des décennies et ce comité des fêtes peut être félicité pour le travail accompli chaque été depuis de nombreuses années.

Sur les deux après-midi consacrées aux concours de pétanque ce sont au total 64 doublettes qui ont lutté pour le trophée gagnant, dont 38 le samedi et 26 le dimanche.

Autour de la buvette, juilletistes sur le départ, aoûtiens à peine arrivés et villageois ont eu toujours le même plaisir à se rencontrer pour boire le verre de l'amitié et des retrouvailles.

La soirée du samedi était animée par le disco mobil de Momo rejoint cette année par les deux fameux danseurs Eloïse et Roger dont la prestation sur des rythmes latino américains a été très appréciée par le public. Quant à la tombola, le gros lot, un séjour pour une personne sur la Costa Brava a été



Le comité des fêtes de Montmorin, de gauche à droite et de haut en bas : Christian Capello, Hervé Langlois, Jacqueline Figuier, Noëlle Langlois, François Burgos et Sylvain Cousin. Il manque Denise Burgos, la présidente qui était occupée à la buvette au moment du cliché.

remporté par Amandine Tenoux de Bruis qui, malgré son très jeune âge, se verrait bien partir toute seule.

Fête votive de Bruis

Cette année les fidèles de la fête de Bruis ont eu droit à un petit bonus avec deux soirées dansantes : le premier soir (14 août) le bal était animé par l'orchestre Music Live venu de l'Isère tandis que le lendemain les festivités se terminaient au son du disco mobil Jo By de Rémuzat sur la place du 19 mars. Cette place qui, tout récemment rénovée à l'initiative de la municipalité est maintenant délimitée côté route par un joli mur en pierres apparentes.

S'étirant sur une dizaine de mètres, la buvette était comme chaque année le point de ralliement entre deux parties de boules. Le mardi, 32 équipes se sont affrontées. C'est l'équipe de Jimmy Mouaissa et Vivian Chauval qui en est sortie vainqueur. La consolante a été remportée par Jacques Bérard et Michel Martin. Autre particularité de la fête de Bruis : le concours enfants qui, le premier jour a été gagné par Romain Sylvestre et Arnaud Roulier. Il y avait encore plus de monde le mercredi 15 août avec 62 doublettes. Ce deuxième concours a été gagné par Hubert Jérémy et encore Vivian Chauval tandis que les finalistes de la consolante se sont partagé le prix. Côté enfants, sur les 8 équipes inscrites c'est Alexandre Corréard et Anthony Latil qui ont été médaillés.

Fort heureusement la pluie a attendu le lendemain de la fête pour arroser les jardins de la Haute Vallée de l'Oule et le repas a également été réussi. 96 convives dont 14 enfants ont ainsi pu apprécier les produits du terroir dans une ambiance champêtre et conviviale. Bravo donc au comité des fêtes qui a pris un coup de jeune cette année avec l'élection d'Alexandre Calissi Baral à la présidence et l'arrivée d'Aurore Tenoux (trésorière), Sandra Tenoux, Jonathan Calissi Baral, Florent latil et Cécile Thorel.



Des « Compagnons de la chanson » aux « Copains d'accord » en passant par la vallée de l'Oule

Les célèbres compagnons de la chanson étaient dans tous les esprits ce samedi 11 août à Montmorin.

Impossible en effet, en écoutant « les copains d'accord » qui se produisaient ce jour-là dans l'église St Arnoux du village de ne pas faire le rapprochement avec le mythique groupe qui remporta tant de succès dans les années d'après guerre jusqu'au début des années 80.

Et pour cause : l'un des chanteurs, René Mella se trouve être un ancien membre de ce groupe. C'est aussi le frère du soliste Fred Mella, dont la voix a fait le tour du monde à l'époque au sein de cette formation inoubliable.

Le concert était organisé par le Comité d'Animation Culturel et Touristique de la Haute Vallée de l'Oule avec l'aimable autorisation du Père Jean Baptiste Rougny d'Eyguian responsable des paroisses de Montmorin, Bruis et Ste-Marie. La Vice-Présidente, Madame Aubert a introduit la soirée en an-

nonçant : « C'est un honneur de recevoir un Compagnon de la chanson dans un tout petit village de montagne ».

Les années passant, les Copains d'accord sont un peu devenus les héritiers des



Compagnons de la chanson auxquels ils ont d'ailleurs largement rendu hommage en reprenant des titres comme Lara, les trois cloches ainsi que plusieurs œuvres du parolier Jean Broussolle, lui aussi ex Compagnon : « Qu'il fait bon vivre ! », « Alors raconte ». Deux chansons : « Guarda la luce che viene » et « Un et deux » sont des compositions de René Mella. Quelques classiques enfin qu'on aura toujours plaisir à

réentendre :

« L'auvergnat », « Les enfants du Pirée », « Nobody knows the trouble I see », « Les copains d'abord », « Les feuilles mortes », « Douce France », « Je reviens chez nous, ... »

Les Copains d'accord sont au nombre de cinq : de gauche à droite sur la photo : l'excellent guitariste Bernard Fougeirol (très impliqué dans la lutte contre la muco-viscidose, il était déjà venu jouer à Bruis à l'occasion d'une « Virade de l'espoir »), les trois choristes : Paul Berthier, René Mella, et Emile Jullien et enfin Lucky, aussi compétent dans son rôle de musicien que dans celui de sonorisateur.

Le concert s'est terminé sur la chanson que tout le monde attendait : les trois cloches : l'espace de quelques minutes la présence d'Edith Piaf était presque palpable dans l'atmosphère recueillie de l'église de Montmorin dont l'acoustique est réputée excellente par tous les groupes qui s'y sont produits jusqu'à

Opération sauvetage pour le cheval blanc de Bruis

Encore quelques années et les pins, là - haut sur la colline du Devès qui fait face au village, auraient eu raison du Cheval Blanc de Bruis. Cette curiosité locale, complètement intégrée dans le patrimoine depuis plusieurs générations est tout simplement l'œuvre de Dame Nature qui s'est servie de ce qu'elle avait sous la main : des arbres et des graviers blancs pour dessiner cet animal chevauchant inlassablement la Haute Vallée de l'Oule depuis presque un siècle de mémoire d'ancien (et peut-être plus ?)

Ce samedi 18 août pourtant, c'est la main de l'homme qui a mis « la main à la patte » car justement pour que le cheval blanc de Bruis continue d'attirer l'œil des passants il fallait redessiner ses contours par endroits et en particulier sa patte arrière et son ventre que la végétation avait fini par effacer.

Déjà au printemps des bonnes volontés s'étaient

proposées pour ce travail. Ce week end ces mêmes personnes au nombre de 7 ont joint le geste à la parole. La majorité d'entre eux sont chasseurs et con-

naissent bien les escarpements de cette colline qu'on appelle Tralepuis du côté de Chatusse à Montmorin.

Jean-Pierre Bompard, Jean-Marie Laugier, Stéphane

fois rendus sur les lieux ils devaient inévitablement être guidés par ceux restés en bas à donner les consignes. C'est Marie - Loue Tenoux qui a dirigé la manœuvre depuis son balcon situé exactement en face de la bête.

« C'est une sacrée responsabilité qu'on m'a confiée là. En plus, là-haut ils ne font pas ce qu'ils veulent : le terrain est vraiment très pentu, on ne se rend pas compte vu d'ici, certains endroits sont vraiment inaccessibles ».

Le résultat était déjà visible depuis

le village en fin de matinée. Cependant il faudra attendre que les feuilles des arbres coupés soient sèches ou en volées pour que la patte ressorte encore mieux.



Le cheval blanc : avant



Le cheval blanc : après

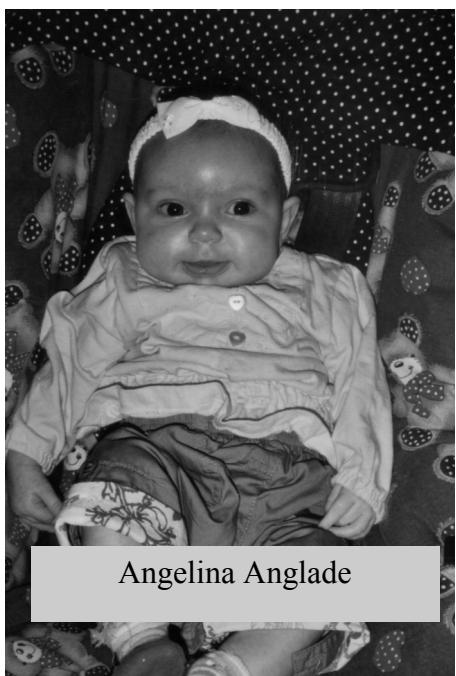
et Gérard Tenoux, Maurice Corriol, Michel Garnier et Florent Latil sont partis de bon matin, avec des tronçonneuses et des téléphones portables car une

Le carnet de l'Oule

Carnet rose et bleu

Sylviane et Jean Corbiere de la maison forestière à Montmorin souhaitent nous faire part de la naissance de leur petite fille Angelina Anglade qui est arrivée le 30 mars 2007.

Toutes nos félicitations pour ce nouveau membre de la famille.



Angelina Anglade

Raphaël - Martin - Paco Talon



Benjamin et Sophie Talon nous font part de la naissance de leur fils Raphaël - Martin - Paco qui est arrivé le 25 juillet 2007 à 18 h 33 à la maternité de Cahors. Ce petit bout qui pesait 3 kg 160 pour 51 cm est l'arrière petit fils d'Arlette et Raymond Serratrice de Montmorin. Toutes nos félicitations à l'ensemble de la famille.

En souvenir d'un ami qui nous manque :

Le challenge Georges Carvin

Lorsque notre ami Georges Carvin nous a quittés il y a un an exactement, une collecte avait été organisée à Montmorin pour l'achat d'une plaque. Une partie de la somme n'ayant pas été dépensée, ses amis ont eu l'idée d'acheter un trophée et d'organiser chaque année, au début du mois d'août, le « challenge Georges Carvin ». Il s'agit d'un concours de pétanque réservé aux joueurs qui avaient donc participé à la collecte. C'est en souvenir de lui que le dimanche 12 août, 16 doublettes se sont mesurées et c'est une équipe de gendres : Max Péguret (le gendre de Daniel Gaillard) et Olivier Iuicolino (le gendre de Jean Bérenguier) qui a remporté ce premier challenge ! Le trophée sera remis en jeu l'année prochaine à la même époque et reviendra à l'équipe qui sera vainqueur trois années consécutives.

Bienvenue

À Christian et Isabelle Berner et leurs deux fils Matthieu (oui avec deux « t » !) 17 ans et Samuel, 20 ans qui viennent d'acheter l'ancienne maison de Stéphane Manicki au quartier de Blaye à Montmorin.

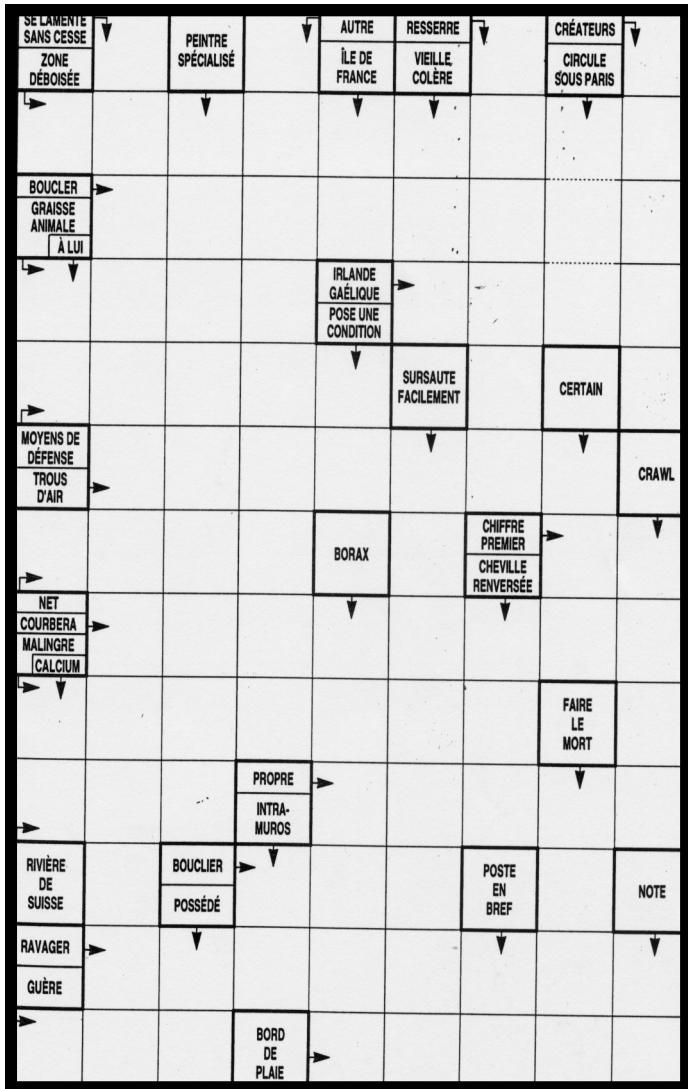


Bravo à Amandine Tenoux de Bruis qui est la gagnante du gros lot de la tombola tirée à Montmorin pour la fête votive.



Toutes nos vœux de bonheur à Katia Plaux et Michel Garnier qui se sont mariés le 16 juin 2007 à Bruis où ils résident avec leurs deux enfants Nicolas et Florian.

Les mots fléchés (solution dans le prochain numéro)



Solution du n° 54



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Le village
05150 BRUIS
04-92-66-04-21
Email: ccvopat@orange.fr
Ou : c.lombarccvo@wanadoo.fr

Nos heures d'ouvertures au public :
Les lundis et jeudis : de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h

Bibliothèque intercommunale :

Provisoirement fermée

Tél : 04 92 66 04 21

Dépôt légal : 98009

Imprimé Par Nos Soins

Rédactrice : Cathy Lombard

BULLETIN D'ABONNEMENT

Mme, Mlle, M.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin
d'information "Au fil de l'Oule".

Montant : 15,26 € (soit 100 frs)
chèque établi à l'ordre de : "Trésor Public",
à adresser à : CCVO 05150 BRUIS
Signature :